

Eco-Tournoi Simplement Jeune – Cergy

Les Volants de Cergy

Règlement Particulier

N° dossier :

N° Autorisation :

Ce règlement particulier complète le Règlement Général des Compétitions de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) et celui de la Ligue Ile de France de Badminton (LIFB). Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.

Généralités

- ✓ Ce tournoi individuel est ouvert aux joueurs et joueuses des catégories **Poussin, Benjamin, Minime, Cadet, Junior**, licenciés à la FFBaD et dont le classement est compris entre NC, P12 et R4.
- ✓ Le tournoi se déroulera le samedi 10 mai 2025, au Gymnase des Toulouses, 24 avenue du bois 95800 Cergy sur 9 terrains.
- ✓ Le juge arbitre de la compétition est : M. Régis NEDELEC. Il sera assisté par M. Denis MIAS. Les décisions des juges arbitres désignés ci-dessus sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le règlement de la compétition.
Le GEO principal de la compétition est : Mme Corinne ROCHE
- ✓ Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de 21 points.
- ✓ Toute participation implique l'adoption de ce règlement par le joueur.
- ✓ Le tournoi est labellisé Eco-BAD
- ✓ Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi 10 mai de 07h30 à 23h00.
- ✓ Des récompenses par lots ou bons d'achats seront octroyées aux vainqueurs et finalistes.

Tableaux

- ✓ Les tableaux sont ouverts **en simple** uniquement, du classement (NC non prioritaire), **P12 à R4**, et se joueront avec une phase en poules (de préférence en poules de 4) puis élimination directe dans la mesure du possible ou en poule unique.
- ✓ Les tableaux sont scindés par catégories d'âge.
- ✓ Pour chaque catégorie d'âge, des séries par lot seront créées en fonction des écarts de niveaux et du nombre de joueurs, afin d'établir des séries homogènes. Le CPPH sera pris en compte à la date de clôture des inscriptions.
- ✓ Le surclassement de catégorie d'âge est autorisé.
- ✓ Des séries Elite seront composées en fonction des inscriptions (CPPH à la clôture des inscriptions) pour les 3 catégories d'âge suivantes :
 - Benjamin : D8 / D7

- Minime : R6 / R5 / R4
- Cadet : R6 / R5 / R4
- ✓ Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter ou regrouper certaines catégories ou séries respectivement trop ou insuffisamment représentées afin d'obtenir des séries cohérentes.

Inscriptions et liste d'attente

- ✓ Les inscriptions se feront exclusivement en ligne avant la date limite d'inscription et seront prises en compte par ordre d'arrivée sur Badnet.
- ✓ En cas de surnombre dans les séries Elite, la sélection sera faite selon l'ordre des meilleurs classements. Les joueurs n'étant pas retenus seront reclassés en série inférieure selon les critères d'ordre de date d'inscription et du nombre maximum de participants dans la série.
- ✓ L'organisateur se réserve le droit d'octroyer jusqu'à deux wild-card par série Elite.
- ✓ Une liste d'attente sera utilisée en fonction des éventuels forfaits ou désistements avant le tirage au sort.
- ✓ Dès la clôture des inscriptions et en cas de nécessité pour compléter un tableau suite à un forfait ou à la mise à jour finale du classement, le comité d'organisation peut autoriser une ou des inscriptions complémentaires si la liste d'attente n'est pas suffisante.
- ✓ Le paiement (**15€** pour un tableau) se fera exclusivement en ligne sous Ebad ou Badnet (CB, portefeuille Badnet) et avant la date limite d'inscription.
- ✓ Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions lorsque le nombre maximum de **130 participants** est atteint ou que certains groupements sont complets. Il pourra également regrouper ou annuler des séries faute de participants.
- ✓ La date limite d'inscription est fixée au **jeudi 10 avril 2025** (23h59).
Tout joueur n'ayant pas réglé ses droits d'inscriptions avant cette date sera placé en liste d'attente.

Déroulement

- ✓ Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage et arbitrage officiel en cas de disponibilité d'arbitres.
Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, selon disponibilité, un arbitre ou un scoreur.
- ✓ **Le volant officiel plume est le RSL Tournay n°3.**
Le volant officiel plastique est le **Yonex MAVIS 600**.
Les volants ne seront pas fournis pour les finales.
- ✓ Les volants plumes sont à la charge des joueurs qui devront les fournir à part égale. En cas de litige, le volant officiel plume sera proposé à la vente au tarif de 24€ la boîte. Un volant plastique sera prêté par l'organisateur en cas désaccord entre deux joueurs de classement inférieur au niveau Départemental.
- ✓ Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir le juge-arbitre et/ou la table de marque.
- ✓ Après son dernier match de poule, tout joueur doit rester dans la salle tant que les sorties de poules ne sont pas effectuées. Si non présent, il pourra être déclaré forfait volontaire en cas de participation aux phases finales.
- ✓ Le temps de repos entre deux matchs est au minimum de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant.

- ✓ Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel de leur nom et le début du match. Passées les 5 minutes après l'appel, tout joueur non présent sur le terrain sera déclaré forfait.
- ✓ Jusqu'à deux coachs sont autorisés et l'utilisation des téléphones portables est interdite.

Tirage au sort et forfait

- ✓ Le tirage au sort sera effectué le **vendredi 25 avril 2025** conjointement avec le comité d'organisation et le juge arbitre principal qui contrôlera le résultat.
- ✓ Chaque participant inscrit au tournoi ayant déclaré «forfait» après la date de tirage au sort devra prévenir le club organisateur et le JA de sa non-participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la commission régionale des tournois de la LIFB (forfait@lifb.org). Tout forfait doit être justifié. Les droits d'engagement seront remboursés uniquement après présentation d'une copie du justificatif.
- ✓ Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Particularités de la salle

- ✓ Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, les juges arbitres et les arbitres (ou faisant office), les coaches, les personnels d'urgence et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
- ✓ Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué, à l'exception du service qui peut être rejoué une fois si le volant touche un panneau ou des filins de basket.

Autres mentions légales

- ✓ L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministre chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement Médical du Guide du Badminton)
- ✓ Toute personne en possession d'une ordonnance médicale devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi
- ✓ Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
- ✓ Toute personne sur le plateau de jeu souhaitant filmer ou photographier doit demander l'autorisation préalablement au juge arbitre.
- ✓ Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.